

Pôle Espoirs Clermont-Ferrand



Tests sportifs d'entrée

Du 15 au 18 Avril 2024
Ceyrat

Qu'est ce qu'un Pôle Espoirs ?



Il existe 27 Pôles Espoirs en France métropolitaine et outre-mer.

Le Pôle Espoirs est une structure permanente d'entraînement. Il prend place au sein du Parcours de performance Fédéral (PPF) qui est la filière de haut niveau de notre fédération.

C'est une structure de formation technique générale, de perfectionnement et de formation globale du judoka.

Les Pôles Espoirs permettent la détection et la préparation des sportifs qui souhaitent poursuivre une formation en compétition et atteindre le Haut niveau et les sélections en équipe de France.

La Ligue Auvergne Rhône Alpes de Judo se fixe comme objectif d'accompagner les judokas dans un triple projet de formation scolaire, sportive et citoyenne. Elle s'attache donc à mettre en place toutes les conditions nécessaires pour permettre à chaque judoka de progresser.

Les objectifs fixés aux judokas s'articulent autour des axes suivants :

Sur le plan scolaire :

Un investissement sans faille, des résultats satisfaisants et des avis positifs du conseil de Classe. La réussite au BAC, le passage en classe supérieure, un bon comportement au sein de l'établissement et vis-à-vis des équipes pédagogiques.

Sur le plan sportif :

Un engagement et un investissement à 100% à l'entraînement nécessaire aux progrès et à l'obtention de résultats sportifs.

Des acquis techniques : kata, arbitrage, grades

Un esprit et une cohésion de groupe.

Les années passées dans la structure sont très formatrices pour les jeunes judokas.

Apprendre à se fixer des objectifs, à s'organiser, à gagner, à perdre, à devenir autonome, à se prendre en charge, préparent nos jeunes à leur future vie d'adulte.

Liste ministérielle des sportifs



Le décret n° 2016 1286 du 29 Septembre 2016 relatif au sport de haut niveau fixe les conditions d'inscription sur les listes ministérielles.

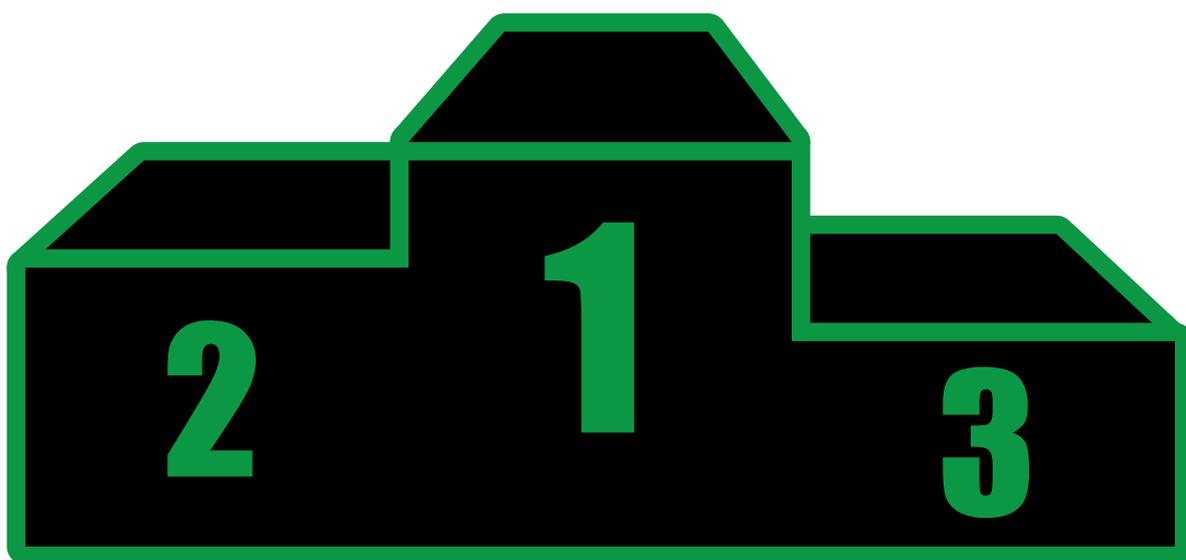
Il existe 3 types de listes :

- Les SHN (Sportifs de haut Niveau) : Elite, Seniors, Relève ou Reconversion
- Les Espoirs
- Les Sportifs des collectifs Nationaux

En fonction de leurs résultats sportifs de l'année N-1, les judokas sont classés dans une liste ou ne sont pas classés.

Il n'est pas obligatoire d'être sur liste ministérielle pour faire partie du pôle espoirs.

Pour rappel, les Pôles Espoirs sont des structures d'accès au Haut Niveau.



Entraînement



Jour	Horaire	Thème	Groupe	Intervenants
Lundi	16h45- 18h45	Judo	Tout le groupe	Maël & Gaëtan
Mardi	15h45- 18h45	Préparation Physique Judo	Tout le groupe	Maël
Mercredi	14h- 17h	Préparation Physique Judo	Tout le groupe	Maël & Gaëtan
Jeudi	18h-21h	Technique Entraînement de masse	Tout le groupe	Maël & Gaëtan
Vendredi	16h-17h30	Technique Préparation Physique Cadets/Juniors	Tout le groupe	Maël

Rattachement fédéral



Arnaud PERRIER
Coordonnateur
POLE AURA
CTS



Jean Pierre MILLON
Directeur Technique
Régional
CTS

Encadrement



Maël Le Hérisse
Responsable et entraîneur
06.74.90.97.52
mael.leherisse@ffjudo.com
CTF



Gaëtan Leleux
Entraîneur
06.75.28.03.28
gaetan.leleux@ffjudo.com
CTF



06 74 90 97 52



mael.leherisse@ffjudo.com



www.aurajudo.com

Les Etablissements Scolaires



Collège Henri Pourrat

04.73.61.42.76

1 B rue Frédéric Brunmuroi, 63122, Ceyrat.

- Accès en Classe de 3ème pour les Cadets 1, judokas dans la même classe. ➤ Le Professeur d'EPS est Professeur Principal de la Classe.
- situé à 5min à pied du lieu d'entraînement.
- Aménagement scolaire en fonction de l'emploi du temps.

Lycée de Chamalières

04.73.31.74.50

Voie Romaine, 63400, Chamalières.

- Aménagement scolaire en fonction de l'emploi du temps.
- Toutes les options de spécialités générales disponibles.

Lycée Sidoine Apollinaire

04.73.41.20.20.

1 rue Henri Simon, 63000, Clermont-Ferrand.

- Aménagement scolaire en fonction de l'emploi du temps
- Pour les spécialités STMG.



Internat du Lycée de Chamalières

Voie Romaine, 63400,

Chamalières

04.73.31.74.50

Les Transports



Les Déplacements aux entraînements se font à pieds (hébergement à 5 min à pied, pas de route à traverser) pour les collégiens.

Les déplacements entre le lycée de Chamalières et l'Artenium se font par des navettes (transporteur privé). Temps de trajet 15 min.

Les déplacements entre le lycée Sidoine Appolinaire et l'Artenium se font par les transports en commun de la ville (T2C). Temps de trajet 35 min.

Accès Transport :

Pour le Lycée Sidoine Appolinaire :
accès par le BUS T2C

Pour le Lycée de Chamalières : Navettes



Coût Annuel

Internat Lycée (repas dsoir, nuité, petit déjeuner)	Environ 1400€
Demi Pension	535€
Forfait Annuel Navettes Chamalières-Arténium	100€ externes 200€ internes
Forfait Annuel Pole Espoirs	350€*

*tarif 2023-2024

Environnement Médical



Suivi Médical obligatoires :

CHU Gabriel Montpied, Service des Sports.
28 rue Montalembert,
Clermont- Ferrand.

Suivi Traumatologie

CHU Gabriel Montpied, Service des Sports.
28 rue Montalembert, Clermont-
Ferrand.

Equipe Santé Pôle Espoir Judo

Médecin du Pôle - Dr ABBOT
CHU Gabriel Montpied, Service des Sports.

Kinésithérapeute

Duboeuf-Crouzeix Piere-Benoit

Diététicien

Thibault LAYAT



- Possibilité de voir le médecin du sport sur rdv rapide directement au service des sports du CHU.
- Présence du Kiné les Mardis et Jeudis à l'Arténium.
- Examens médicaux obligatoires effectués au service de médecine des sports du CHU de Clermont-Ferrand (CHU G. Montpied).
- Intervention d'un diététicien du sport plusieurs fois dans la saison.
- Information dopage et conduites dopantes.
- Suivi psychologique mis en place en collaboration avec le service des sports en cas de besoin.

Devoirs et droits des judoka en Pôle Espoirs:

Un Judoka admis en pôle Espoir Judo s'inscrit dans un double projet :

- Atteindre le plus haut niveau possible et pour cela adopter une culture de haut niveau avec l'investissement et l'assiduité correspondant. Garder la même motivation même si les résultats restent en deçà de ceux escomptés
- Celui d'étudier avec sérieux : Être assidu en cours et avoir un comportement exemplaire au sein de l'Etablissement Scolaire.

En retour, la structure mettra à disposition de chaque élève un staff d'entraîneurs qualifiés et un aménagement de l'emploi scolaire en relation avec les établissements.

Critères retenus pour entrer en Pôle Espoirs:

- Motivation à la pratique du Judo de Haut Niveau
- Envie de s'investir, de progresser, de se dépasser, le goût de l'effort
- Envie de mener de front ses études et sa passion du Judo
- Le goût de la compétition
- Niveau sportif
- Un dossier scolaire correct

Démarches de Candidature

Les Judokas souhaitant faire acte de candidature à l'entrée en Pôle Espoirs doivent :
Remplir le dossier de candidature en cliquant sur le lien ci-dessous :

[Lien de connexion Dossier Inscription :](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeXJbBwmlEV6pFXf8mgv3WfPnp655tm0aGfPYiKD3loq_GxUw/viewform?usp=sf_link)

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeXJbBwmlEV6pFXf8mgv3WfPnp655tm0aGfPYiKD3loq_GxUw/viewform?usp=sf_link

En cas de difficultés, contactez Maël LE HÉRISSE par mail :

mael.leherisse@ffjudo.com 06 74 90 97 52

Joindre une lettre de motivation, les bulletins scolaires des 1er et 2ème trimestre de l'année, ainsi que ceux de l'année n-1

Une fois le dossier complet réceptionné, vous recevrez une convocation aux tests sportifs qui se dérouleront du 15 au 18 Avril 2024.



Ligue Auvergne Rhône Alpes de Judo

Antenne de Clermont-Ferrand

4 parc de l'Artière, 63122, Arténium

mael.leherisse@ffjudo.com Site web : www.aurajudo.com

